

Val-de-Ruz, juin 2026

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers membres,

Nous portons à votre connaissance la position du PLR VdR concernant la stratégie touristique de la commune de Val-de-Ruz, qui a récemment fait l'objet d'une consultation publique.

Consultation publique de la stratégie touristique communale

Notre groupe politique saisit l'opportunité de la consultation publique sur la stratégie touristique communale de Val-de-Ruz pour exprimer sa position.

Nous avons pris connaissance de ce document avec intérêt et souhaitons formuler les réflexions suivantes :

Consolider, organiser, concevoir, encourager, valoriser, accompagner : voilà les verbes qui reviennent systématiquement, souvent par paires, dans les actions prioritaires de ce document. Un sentiment de déception subsiste face à l'absence de termes plus concrets tels que réaliser, construire ou commencer.

Bien que nous saluions la démarche de consultation, le document soumis au public paraît peu accessible à la population.

L'élaboration du plan d'aménagement local (PAL) impose à la commune de définir sa politique touristique en l'alignant sur son patrimoine naturel et infrastructurel, Val-de-Ruz affirme ainsi son identité d'écorégion.

Si la stratégie touristique formalise les orientations actuelles à l'échelle du territoire communal- en s'appuyant largement sur la vision présentée en 2022- force est de constater que quatre ans plus tard, le déploiement de cette stratégie piétine.

Les études réalisées entre 2021 et 2024 ont largement souligné les qualités exceptionnelles du site de La Vue-des-Alpes, formellement désigné comme le moteur du développement régional :

- Situation géographique privilégiée entre le Plateau suisse et les crêtes jurassiennes.
- Panoramas spectaculaires sur la chaîne des Alpes.
- Réseau dense de sentiers pédestres et de parcours VTT.
- Proximité de sommets clés (Tête-de-Ran, Mont d'Amin, Mont Racine).

Ce potentiel évident constitue une trame solide pour un développement harmonieux, basé sur les valeurs du tourisme doux et durable de Val-de-Ruz.

Le document stratégique de 2022 définissait d'ailleurs des mesures concrètes : création de boucles de randonnée familiales, amélioration du balisage, valorisation des points de vue, développement de la mobilité douce et mise en réseau des acteurs locaux.

En 2026, une grande partie de ces objectifs n'a toujours pas été réalisée sur le terrain.

L'achat exceptionnel de l'Hôtel de la Vue-des-Alpes par la commune devait donner une impulsion positive à l'attractivité du site, son acquisition étant impérativement conditionnée à un concept de tourisme doux.

La réouverture récente de l'établissement après une rénovation complète, sans mesure concrète liée au tourisme, n'a pas manqué d'inquiéter notre parti.

Lors du Conseil général du 4 mai 2026, notre groupe a interpellé l'exécutif sur l'avancement du dossier.

Le Conseil communal a répondu que la mission de la commune n'est pas de se substituer aux acteurs privés, mais d'exprimer une vision, de poser un cadre réglementaire et de créer des opportunités, requalifiant l'achat de l'hôtel d'exceptionnel. Enfin, les mesures de développement du site s'échelonneront entre le court et le moyen terme selon les décisions politiques.

Si nous prenons acte de ces éléments, nous ne sommes pas entièrement rassurés par la position de la commune et ne cachons pas une certaine inquiétude quant à la concrétisation et au suivi de cette vision sur le terrain.

Un hôtel seul ne constitue pas une destination touristique.

Les visiteurs viennent d'abord pour les expériences, les paysages et les itinéraires.

Faute d'une offre structurée, l'objectif de générer des séjours plus longs et des retombées économiques pour l'ensemble du Val-de-Ruz ne sera pas atteint.

Le site de la Vue des Alpes risque de rester un simple lieu de passage à la place de devenir la destination touristique régionale attendue.

La réussite du site dépend d'une offre de tourisme doux qui soit à la fois structurée, visible et entretenue. Pour assurer la viabilité de l'hôtel et le succès du site, il faut impérativement :

- Accélérer les mesures de tourisme doux : Implémenter sans plus attendre les projets de mobilité douce et d'activités de nature prévus de longue date.
- Valoriser l'existant à moindre coût : Mettre en place des actions immédiates ne nécessitant pas de lourds investissements, mais augmentant l'attractivité de l'offre actuelle (signalétique efficace, communication ciblée, promotion des itinéraires).
- Synchroniser le terrain et la stratégie : Rattraper le retard accumulé sur la réalisation des infrastructures touristiques.

Nous demandons aussi au Conseil communal d'être pragmatique. Favoriser des hébergements insolites n'est pas opportun actuellement, alors que les investissements consentis dans l'hôtel doivent encore être valorisés.

Le PLR Val-de-Ruz réitère son plein soutien au projet de valorisation et de rayonnement du site emblématique de la Vue-des-Alpes et remercie le Conseil communal de l'attention qu'il portera à notre position.

Pour le comité
Claudine Geiser et Filipe Dias